Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ADL PARTNER

(Euronext Paris)

Par courrier du 7 avril 2008, la société Quaeroq Scrl (Franklin Rooseveltlaan 180, B-8790 Waregem, Belgique) a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 avril 2008, par suite d'une acquisition d'actions ADL PARTNER sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société ADL PARTNER et détenir 256 001 actions ADL PARTNER représentant autant de droits de vote, soit 5,69% du capital et 3,47% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 4 500 000 actions représentant 7 386 009 droits de vote.